

Recensement de la population 2014 Ce qu'il nous dit du département de la Mayenne

Fin juin 2017, l'Insee a mis en ligne l'ensemble des résultats du recensement de population correspondant au 1^{er} janvier 2014 (sauf les données infra-communales). Chaque année, ce sont des millions de chiffres qui sortent ainsi, actualisés, sur une multitude de thèmes.



L'avantage de la nouvelle formule de recensement : des données régulièrement actualisées et donc assez récentes (trois ans et demi).

L'inconvénient : cela représente une telle masse d'informations qu'il est difficile de les exploiter de façon exhaustive, même pour un territoire donné,

avec le risque de passer à côté d'informations essentielles, en particulier des renversements de tendances.

Nous retenons ici les données présentées par l'Insee dans la rubrique « Comparaisons régionales et départementales »⁽¹⁾.



À lire également

- « Un guide pour "naviguer" sur le site de l'Insee », site Internet du CÉAS (www.ceas53.org), rubriques « Démographie », puis « Méthodologie ».
- « Recensement de la population 2014. L'Insee propose un "Comparateur de territoire" », *CÉAS-point-com* n° 727 du vendredi 7 juillet 2017.

Composition des familles en 2014 Peu de familles monoparentales en Mayenne

Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple, avec le cas échéant son ou ses enfants, quel que soit son ou leur âge, vivant au sein du ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfants (famille monoparentale), selon les mêmes critères que mentionnés ci-dessus.

En 2014, le recensement enregistre quelque 86 700 familles en Mayenne. Parmi celles-ci, 48,3 % sont composées d'un couple sans enfant et 42,5 % d'un couple avec enfant(s), quel que

soit son ou leur âge ; 9,2 % sont constituées d'une femme ou d'un homme seul avec enfant(s), de même quel que soit son ou leur âge, et sont ainsi des familles monoparentales.

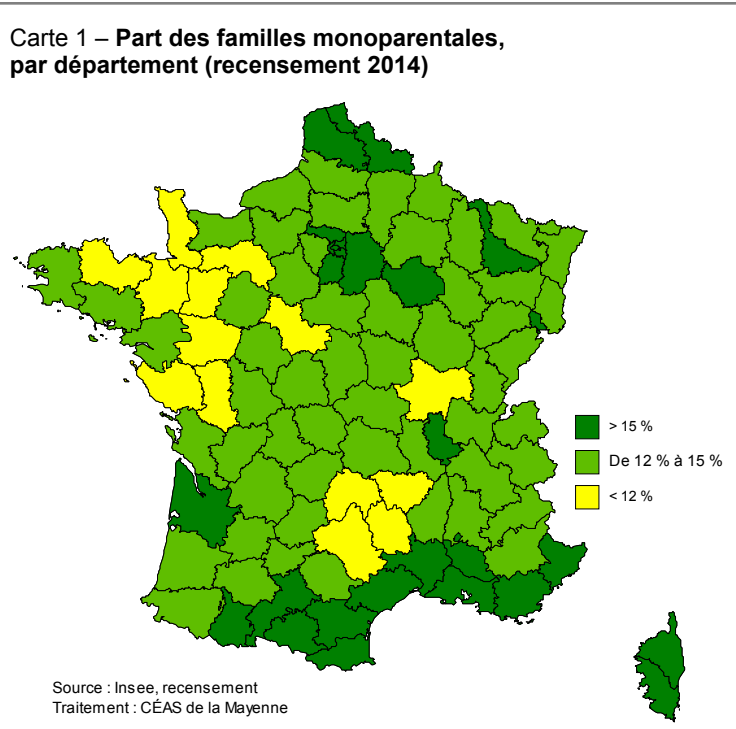
Dans les Pays de la Loire, 46,3 % des familles sont des couples sans enfant ; 42,7 %, des couples avec enfant(s) et 11,0 % des familles monoparentales. Les taux sont respectivement de 42,8 %, 42,4 % et 14,8 % en France métropolitaine.

(1) – www.insee.fr, rubriques « Statistiques », critères « Données », « Chiffres-clés », « Toutes les régions ou tous les départements ».

Les données montrent une faible proportion de femmes et d'hommes seuls, en Mayenne. En effet, les femmes seules avec enfant(s) représentent 7,5 % du nombre total de familles, classant le département à l'avant-dernière place, juste après les Deux-Sèvres (8,5 %) et avant la Vendée (7,4 %).

Pour les hommes seuls avec enfant(s), en Mayenne, ils représentent seulement 1,7 % des familles. Là aussi le taux est très faible. Le département se classe à l'avant-dernier rang, juste après le Maine-et-Loire (2,0 %) et de nouveau avant la Vendée (1,7 %).

On observe un fort taux de familles monoparentales dans la Région parisienne, le nord-est de la France et sur tout l'extrême-sud du territoire. Au-delà de l'impact des grands pôles urbains, les explications sont peu évidentes.



Nombre d'enfants de moins de 25 ans par famille en 2014

En Mayenne, plus de la moitié des familles sont sans enfant

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son ou ses parents avec lequel ou lesquels elle forme une famille, quel que soit son âge. En outre, cette personne doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant(s) vivant dans le ménage (elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte).

L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille, mais l'Insee, comme ci-après, retient les enfants âgés de moins de 25 ans dans la diffusion de nombreuses données.

En 2014, les 86 724 familles mayennaises représentent 8,4 % des familles ligériennes (qui sont au nombre de 1,030 million).

Parmi ces quelque 86 700 familles, un peu plus de la moitié sont recensées « sans enfant de moins de 25 ans » (52,0 %). Cette part est plus élevée que celle des Pays de la Loire (50,1 %) et de la France métropolitaine (48,6 %).

Cette situation locale peut traduire une décohabitation plus précoce (poursuite d'études hors département, indépendance résidentielle par l'accès à un emploi...).

La Mayenne se caractérise également comme le département métropolitain ayant la plus faible part de familles

Tableau 1 – Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2014 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Nombre de familles	86 724	1 030 985	17 596 285
Part des familles sans enfant (%)	52,0 %	50,1 %	48,6 %
Part des familles avec un enfant (%)	17,3 %	19,1 %	22,1 %
Part des familles avec deux enfants (%)	19,6 %	20,8 %	20,1 %
Part des familles avec trois enfants (%)	8,8 %	8,1 %	7,0 %
Part des familles avec quatre enfants ou plus (%)	2,3 %	2,0 %	2,2 %

Source : Insee, recensement

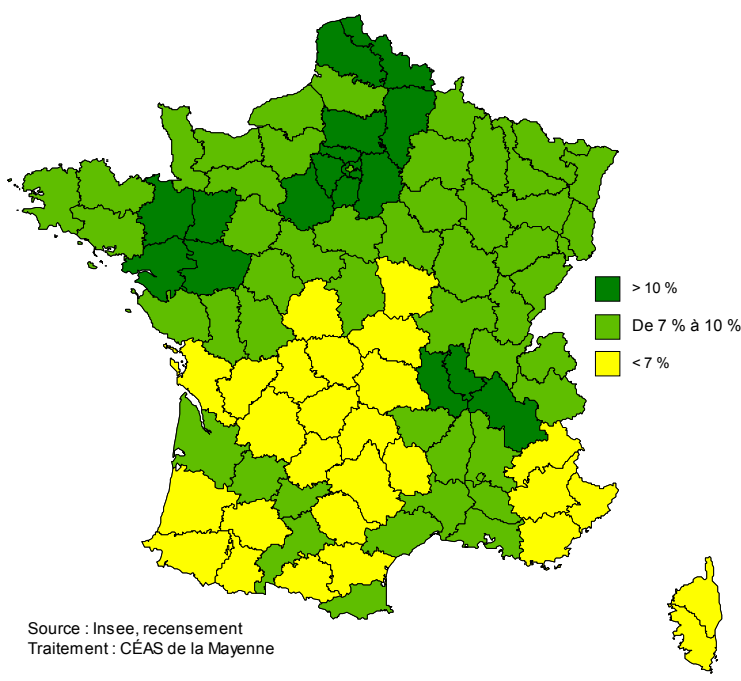
avec un seul enfant de moins de 25 ans : 17,3 %, contre 19,1 % pour les Pays de la Loire et 22,1 % pour la France métropolitaine.

La Mayenne se caractérise pour sa proportion importante de familles avec trois enfants de moins de 25 ans. Avec un taux de 8,8 %, le département se classe au 4^e rang, ex æquo avec le Maine-et-Loire et le Nord, juste derrière la Seine-et-Marne (11,2 %), le Val-d'Oise (9,8 %) et la Seine-et-Marne (8,9 %).

Plus globalement, les familles nombreuses (trois enfants ou plus) se retrouvent surtout dans la région parisienne, le nord-est de la France, la région lyonnaise et les Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe).



Carte 2 – Part des familles avec trois enfants ou plus de 25 ans, par département (recensement 2014)



Ménages selon le nombre de personnes en 2014

Plus d'un ménage sur trois est constitué de deux personnes

Au sens du recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut ainsi être constitué d'une seule personne.

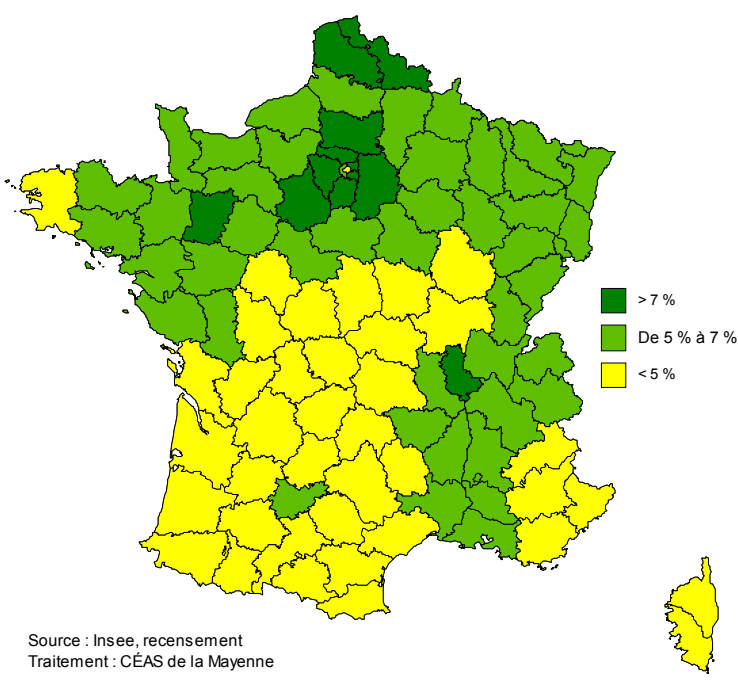
En 2014, le recensement donne près de 132 200 ménages pour la Mayenne. Ces ménages mayennais représentent 8,2 % des ménages ligériens (1,6 million de ménages dans les Pays de la Loire et 28,7 millions en France métropolitaine).

Parmi ces quelque 132 200 ménages, 33 % sont constitués d'une seule personne (18 % d'une femme, 15 % d'un homme). Cette proportion est légèrement inférieure à celle des Pays de la Loire (34 %) et à celle de la France métropolitaine (35,2 %).

En Mayenne, les ménages de deux personnes sont les plus nombreux (35,6 %). Leur proportion est plus élevée qu'en Pays de la Loire (34,5 %) et qu'en France métropolitaine (32,9 %).

Par ailleurs, avec 7,1 % de ménages constitués de cinq personnes ou plus, la Mayenne se classe au 10^e rang des départements ayant les taux les plus élevés, derrière, principalement, les départements de la région parisienne : Seine-Saint-Denis (12,2 %), Val-d'Oise

Carte 3 – Part des ménages de cinq personnes ou plus, par département, (recensement 2014)



(11,0 %), Seine-et-Marne (9,2 %), Essonne (8,8 %), Yvelines (8,6 %) ... Les taux les moins élevés sont dans les départements du Cantal (3,2 %), du Lot et de la Creuse (3,4 %).

L'Insee a calculé le nombre moyen de personnes par ménage. Ainsi, en Mayenne, toujours en 2014, il est de 2,3 personnes (2,2 personnes dans les Pays de la Loire

et en France métropolitaine) – classant le département au 12^e rang.

Statuts d'occupation des résidences principales en 2014

66 % des résidents mayennais sont propriétaires

Le statut d'occupation d'un logement définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de sa résidence principale. Trois statuts différents :

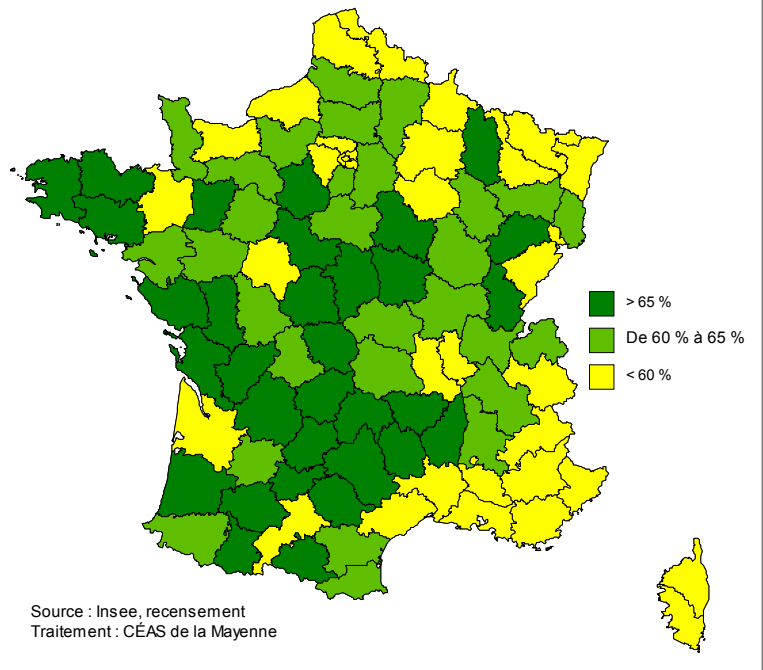
- Propriétaire : ménage propriétaire, copropriétaire ou accédant à la propriété.
- Locataire ou sous-locataire : ménage s'acquittant d'un loyer quel que soit le type de logement qu'il occupe.
- Logé gratuitement : ménage qui n'est pas propriétaire du logement et qui ne paie pas de loyer.

Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Depuis 2005, l'Insee tient compte du fait qu'une résidence principale peut comporter plusieurs ménages si ceux-ci ont des budgets séparés.

En 2014, en Mayenne, les quelque 132 200 résidences principales comprennent 81 % de maisons et 18 % d'appartements. En outre, 66,0 % sont occupées par des propriétaires. Dans les Pays de la Loire, cette proportion est inférieure (64,3 %), ainsi qu'en France métropolitaine (57,8 %).

Avec ce taux de 66,0 %, la Mayenne occupe le 27^e rang. Les départements métropolitains où la proportion est la plus importante sont la Vendée (72,3 %), la Creuse

Carte 4 – Part des résidences principales occupées par des propriétaires, par département, (recensement 2014)



(71,7 %), les Côtes-d'Armor (71,0 %), le Cantal (69,9 %) etc. A contrario, Paris (33,3 %), la Seine-Saint-Denis (40 %), les Hauts-de-Seine (42,6 %), ont un très faible taux de propriétaires.

Population active et taux d'activité en 2014

La Mayenne se caractérise par des taux très élevés

Au sens du recensement de population, le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

En 2014, en Mayenne, la population active des 15 à 64 ans est d'environ 140 200 personnes (48 % de femmes et 52 % d'hommes). Cette population active représente 8,2 % de la population active des Pays de la Loire qui comptent 1,71 million d'actifs.

Toujours en Mayenne, le taux d'activité des 15 à 64 ans est de 75,8 % en 2014, classant le département au 10^e rang des départements métropolitains ayant les taux les plus élevés (75,0 % dans les Pays de la Loire et 73,6 % en France métropolitaine).

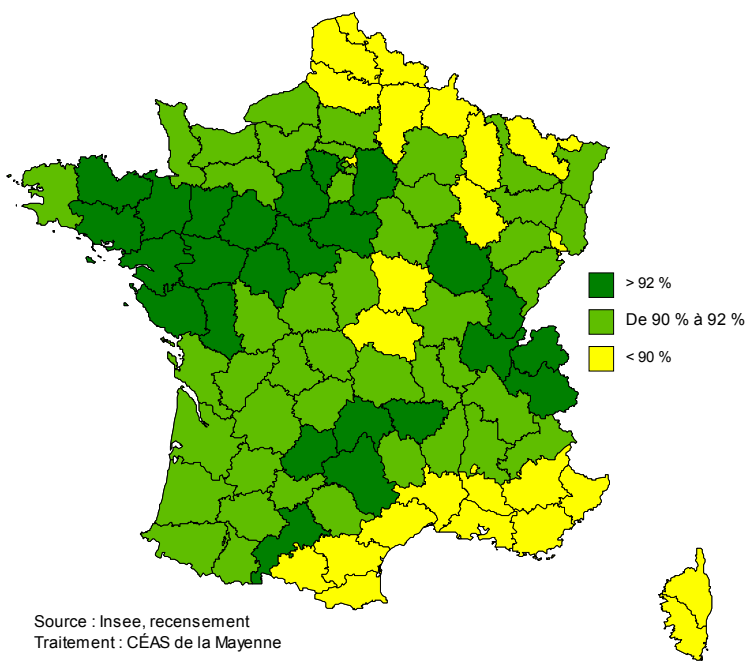
Si on retient le taux d'activité des seuls 25 à 54 ans, la Mayenne occupe la première place avec un taux de 94,1 % (93,5 % pour les Pays de la Loire et 90,7 pour la France métropolitaine). Viennent ensuite des départements voisins de la Mayenne : Vendée (94,0 %), Maine-

et-Loire (93,8 %), Deux-Sèvres et Loire-Atlantique (93,3 %) – voir carte 5.

Dans une répartition par sexe, toujours pour cette tranche d'âge des 25 à 54 ans, le département occupe la première place pour les femmes, avec un taux de 92,0 % (91,1 % dans les Pays de la Loire et 87,2 % en France métropolitaine) ; et la deuxième place pour les hommes, avec un taux de 96,2 % (respectivement de 95,8 % et 94,2 %) – juste derrière la Haute-Savoie (96,5 %).



Carte 5 – Taux d'activité des 25 à 54 ans, par département (recensement 2014)



Population active (15 à 64 ans) par catégorie professionnelle 58 % d'employés et d'ouvriers en Mayenne en 2014

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

La Mayenne est d'abord un département « ouvrier » : près d'un actif sur trois (31,5 %) relève de cette catégorie socioprofessionnelle. Le taux d'ouvriers est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (26,8 %) et de la France métropolitaine (22,2 %). Avec ce taux de 31,5 %, la Mayenne se classe au 5^e rang, derrière la Haute-Marne (31,9 %), les Ardennes (31,8 %), l'Orne (31,7 %) et l'Aisne (31,6 %).

La Mayenne est également un département « agricole » avec 5,2 % d'agriculteurs exploitants. Le taux est peu

élevé, mais il est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (2,3 %) et de la France métropolitaine (1,4 %). Pour cette catégorie, le département se classe d'ailleurs au 6^e rang, juste derrière le Cantal (9,4 %), la Lozère (9,0 %), la Creuse (8,8 %), l'Aveyron (7,7) et le Gers (7,0 %).

Proportionnellement, la Mayenne compte moins d'actifs relevant des professions intermédiaires et, surtout, des cadres et professions intellectuelles supérieures. Pour cette dernière catégorie, l'écart entre le département et la région est de 3,6 points de pourcentage ; il est de 7 points avec la France métropolitaine.

Tableau 2 – Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle en 2014 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	5,2 %	2,3 %	1,4 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,5 %	5,7 %	5,9 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,8 %	12,4 %	15,8 %
Professions intermédiaires	21,9 %	24,4 %	24,7 %
Employés	26,4 %	27,5 %	28,6 %
Ouvriers	31,5 %	26,8 %	22,2 %
Autres	0,8 %	0,9 %	1,4 %

Source : Insee, recensement

Équipement automobile en 2014

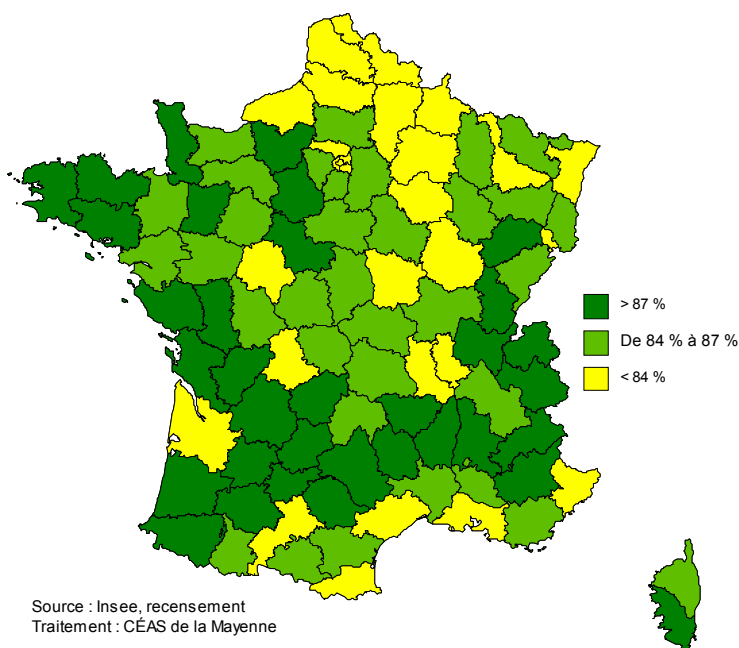
88,5 % des ménages mayennais ont au moins une voiture

En 2014, en Mayenne, 88,5 % des ménages ont déclaré être équipés d'au moins une voiture. Ce taux est de 86,8 % pour les Pays de la Loire et de 81,1 % pour la France métropolitaine. Avec ce taux de 88,5 %, la Mayenne se classe au 11^e rang des départements ayant les taux de ménages équipés les plus élevés, ex-aequo avec la Lozère.

Paris, avec un taux de 36,8 %, se classe au dernier rang. La densité des réseaux de transport en commun rend moins nécessaire l'utilisation d'un véhicule automobile. En milieu rural, la voiture apparaît plus indispensable.

Toujours en Mayenne et en 2014, 45,8 % des ménages ont déclaré avoir une seule voiture, tandis que 42,7 % en ont déclaré deux ou plus.

Carte 7 – Équipement automobile des ménages (au moins une voiture), par département (recensement 2014)



Population étrangère en Mayenne en 2014

Poids très faible par rapport à la France métropolitaine

Pour le recensement, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées, en France, comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

En Mayenne, en 2014, environ 7 300 étrangers ont été recensés (7,9 % de l'ensemble des étrangers recensés dans les Pays de la Loire).

Toujours en 2014 et en Mayenne, les hommes représentent 51,9 % de l'ensemble des étrangers recensés, contre 48,1 % de femmes (respectivement 51,1 % et 48,9 % pour les Pays de la Loire).

Concernant les tranches d'âge, les 25 à 54 ans sont les plus représentés (44,1 %, alors que le taux est de 50,4 % dans les Pays de la

Loire), contre 28,6 % pour les moins de 25 ans (32,2 % dans la région) et 27,3 % pour les 55 ans ou plus (17,4 %).

49 % des étrangers recensés en Mayenne proviennent de l'Union européenne

Le recensement permet également de connaître la nationalité principale de la population étrangère.

Ainsi, en Mayenne, en 2014, sur les 7 307 étrangers recensés (2,4 % de la population totale), 49,3 % proviennent de l'Union européenne à 27 (33,1 % pour les Pays de la Loire et 35,6 % pour la France métr-

Tableau 3 – Population étrangère par sexe et âge en 2014 (Mayenne)

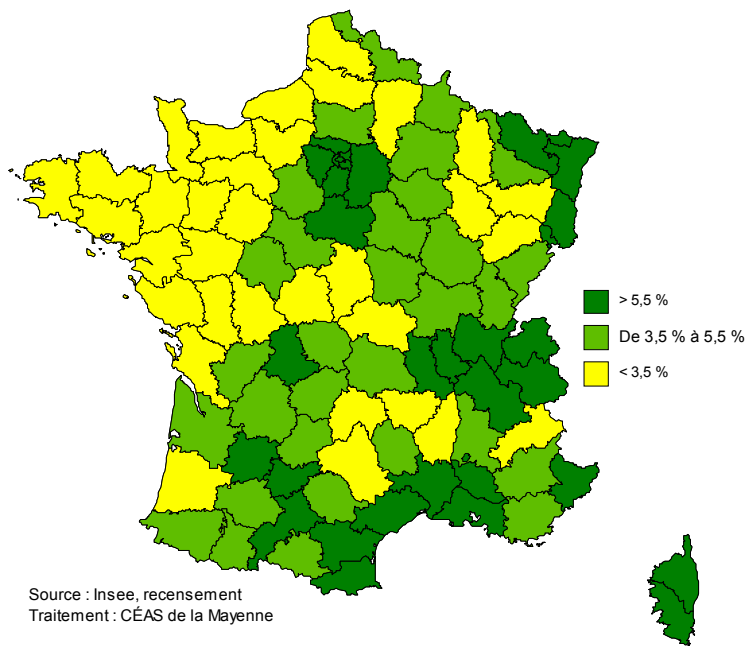
	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	13,6 %	15,0 %	28,6 %
De 25 à 54 ans	22,0 %	22,1 %	44,1 %
55 ans ou plus	12,5 %	14,8 %	27,3 %
Total	48,1 %	51,9 %	100,0 %

Source : Insee, recensement

politaine). Dans les tableaux publiés, l'Insee distingue les nationalités portugaise, italienne et espagnole, mais pas la nationalité britannique. Viennent ensuite les Marocains (8,9 %), les Algériens (4,9 %), les Tunisiens (3,3 %). Les autres nationalités d'Afrique regroupent 18,6 % des étrangers en Mayenne.



Carte 8 – Part des étrangers dans la population totale, par département (recensement 2014)



Population immigrée en Mayenne en 2014 9 500 immigrés, dont 42 % de l'Union européenne

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration et présentée sur le site Internet de l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir Français (les autres restant étrangers).

Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : une personne continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition de la nationalité française. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

En 2014, en Mayenne, 9 535 habitants ont été recensés comme « immigrés », représentant 3,1 % de la population totale. Ce taux est inférieur à celui des Pays de la Loire (3,5 %) et de la France métropolitaine (9,1 %).

La Mayenne fait partie des huit départements métropolitains ayant le plus faible taux, juste après le Cantal (2,0 %), la Manche et la Vendée (2,2 %), le Pas-de-Calais

(2,5 %), le Finistère (2,7 %), le Morbihan (2,8 %), les Côtes-d'Armor (3,0 %).

Toujours en Mayenne et en 2014, parmi ces 9 535 immigrés, 41,8 % sont issus d'un pays de l'Union européenne (à vingt-sept) – taux très nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (28,0 %) et de la France métropolitaine (32 %). L'immigration britannique dans le nord du département peut constituer la principale explication.

Les données de l'Insee permettent d'identifier la population immigrée par sexe et grand groupe d'âge. Ainsi, en Mayenne, 49 % sont des femmes et, donc, 51 % sont des hommes.

Un immigré sur deux est âgé de 25 à 54 ans (50,8 %). Les 54 ans ou plus en regroupent 30,1 %. Enfin, les moins de 25 ans constituent 19,0 % de l'effectif total.

Tableau 4 – Population immigrée par sexe et âge en 2014 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	9,0 %	10,0 %	19,0 %
De 25 à 54 ans	26,0 %	24,8 %	50,8 %
55 ans ou plus	14,0 %	16,1 %	30,1 %
Total	49,0 %	51,0 %	100,0 %

Source : Insee, recensement